



Commune de
Val-de-Travers

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90
Télécopie 032 886 43 10
Courriel Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 10 septembre 2012, à 20h00
à Travers, salle de l'Annexe**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Correspondance
3. Procès-verbal de la séance de constitution du 25 juin 2012
4. Modification partielle du plan d'aménagement local de Couvet, secteur Champs-Jaquet et La Tuilerie
5. Modification partielle du plan d'aménagement local du village de Buttes, bien-fonds 2871
6. Modification du plan de quartier de Surville à Buttes
7. Révision des plans d'alignements communaux, village de Môtiers – Secteur Sud-Ouest
8. Communications du Conseil communal
9. Motions propositions et projets d'initiatives communales
10. Résolutions
11. Interpellations et questions
12. Postulats

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, 21 août 2012 CC/as

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance de constitution du 25 juin
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour.
- Annuaire officiel